

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 9 Septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de pouvoirs :

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 31 Août 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, LORENZATO Jean, CARIDROIT Sylvie, FLAN Laëtitia, MAZET Véronique, LAVERGNE Pauline, BALDINI Wilfried, GAZEAU Christophe, RAFFAELLO Julien, SANCHEZ Pascal et DE LONGHI Joël formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres

Étaient représentés :

Étaient excusés :

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20260909-13**Garderie Annexe – Devis ADLF pour création du Garde corps
de la Rampe PMR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur l'avancement des travaux relatifs à l'accès PMR de l'annexe garderie.

L'entreprise GENESTE a fini la rampe d'accessibilité durant les grandes vacances scolaires. Ainsi il est nécessaire de procéder à l'installation d'un garde-corps pour la rampe PMR afin d'assurer la complète sécurité.

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise ADLF sis 1470 Route de Thouars 47230 à FEUGAROLLES dont le montant est de 26586 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de valider le devis de l'entreprise ADLF pour un montant de 26 586 € TTC afin de finaliser l'opération Garderie Annexe.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise ADLF pour un montant de 26586 € TTC.

Cette somme est inscrite au budget primitif de 2026 à l'article 2131

Certifiée exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le 10 septembre 2026 et de son affichage le 10 septembre 2026

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON

A Buzet-sur-Baïse, le 10 Septembre 2026

Le Maire,
Christophe SANS



AR Prefecture

047-214700437-20260909-2026090913-DE
Reçu le 14/09/2026



Publié le : 14/09/2026 15:40 (Europe/Paris)

Collectivité : Buzet-sur-Baise

https://www.buzet-sur-baise.fr/documents_administratifs/78294